



Manuel de l'utilisateur

Enregistreur vidéo pour véhicule DrivePro 50

(Version 1.2)



Sommaire

1.	Introduction.....	2
2.	Système requis.....	2
3.	Précautions d'utilisation.....	3
	3-1 Utilisation générale.....	3
	3-2 Fixation du Drive Pro	3
	3-3 Sauvegarde des données.....	3
4.	Démarrer.....	4
	4-1 Boutons.....	4
	4-2 LED indicatrice.....	5
	4-3 Insertion de la carte microSD	5
	4-4 Monter le DrivePro	6
	4-5 Brancher l'alimentation.....	7
5.	Enregistrement des vidéos	8
	5-1 Enregistrement d'urgence	8
6.	Utiliser l'application DrivePro App.....	9
	6-1 Télécharger et installer l'application	9
	6-2 Se connecter à l'application DrivePro App	9
	6-3 Lire les vidéos	11
	iOS	11
	Android.....	12
	6-4 Télécharger les vidéos vers votre terminal.....	14
	6-5 Réglages.....	16
7.	Transférer les fichiers vers un ordinateur	18
8.	Logiciel DrivePro Toolbox™	19
9.	Package Contenu de l'emballage	20
10.	Spécifications	21
11.	Questions et réponses.....	23
12.	Recyclage et considérations environnementales.....	24
13.	Déclaration FCC (Federal Communications Commission).....	25
14.	Garantie limitée deux ans	26
15.	Divulgateur licence générale publique GNU (licence GPL)	28
16.	Contrat de licence de l'utilisateur final (EULA)	28

1. Introduction

Le DrivePro 50 de Transcend est une caméra compacte spécifiquement conçue pour l'enregistrement vidéo en temps réel des événements qui se déroulent à l'extérieur de votre véhicule. Équipé d'une large ouverture $f/1.8$ et d'une lentille de qualité supérieure, le DrivePro 50 est capable de capturer tous les détails d'un incident, comme une plaque d'immatriculation, de jour comme de nuit. La caméra intègre également un angle de vue large à 130° ainsi qu'un capteur d'imagerie Full HD pour des fichiers fluides en 1080P (30fps). Doté de la connectivité sans fil, le DrivePro 50 est capable de diffuser, de lire et de télécharger les vidéos ou bien d'ajuster les réglages directement depuis votre terminal sous iOS ou Android grâce à l'application exclusive Transcend DrivePro. Par ailleurs, les fichiers enregistrés en mode d'urgence sont protégés contre l'écriture tandis que la batterie interne autorise des heures d'enregistrement ininterrompu.

Caractéristiques

- Enregistrement fluide et détaillé en Full HD 1080P @ 30fps
- Connectivité Wi-Fi pour la diffusion en direct des vidéos sur un terminal mobile
- Ouverture $f/1.8$ et Lentille angle de vue large 130 degrés
- Carte mémoire Transcend microSD 16Go livrée de série
- Enregistrement des vidéos en format .MOV avec résolution maximale de 1920x1080 30fps
- Alarme et microphone internes
- Batterie interne Li-Polymère

2. Système requis

Il est nécessaire de posséder le matériel suivant pour connecter le Drive Pro à un ordinateur et utiliser le logiciel DrivePro Toolbox:

- Windows® 7
- Windows® 8
- Windows® 8.1
- Windows® 10

Système requis pour l'utilisation de DrivePro App:

- iOS 9.1 ou version plus récente (iPhone, iPad et iPod touch)
- Android 4.0 ou version plus récente (Android device)

3. Précautions d'utilisation

Ces précautions sont **IMPORTANTES!** Veuillez les suivre attentivement afin d'assurer votre propre sécurité et protéger le Drive Pro de tout dommage potentiel.

3-1 Utilisation générale

- Pour utilisation dans un véhicule uniquement.
- Pour votre propre sécurité, veuillez à ne pas utiliser le Drive Pro ou son application pendant la conduite.
- Evitez d'utiliser ou de stocker le Drive Pro dans un environnement soumis aux températures extrêmes.
- Ne pas mettre le Drive Pro et ses accessoires en contact avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas utiliser le Drive Pro dans un environnement soumis à un fort champ magnétique ou sujet à des vibrations excessives.
- N'utilisez que l'adaptateur voiture de Transcend avec le Drive Pro. L'utilisation d'un autre adaptateur peut entraîner des problèmes.
- Sur certains véhicules, l'allume-cigare continue de fonctionner après arrêt du moteur. Si cela se produit, débranchez le Drive Pro quand le moteur est arrêté ou en mode stationnaire pour éviter un gaspillage électrique et prévenir tout problème.

3-2 Fixation du Drive Pro

- Ne jamais positionner le Drive Pro dans votre champ de vision ou à un emplacement qui pourrait obstruer le déploiement des airbags.
- Monter le Drive Pro à portée des essuie-glaces afin d'assurer une visibilité claire par temps de pluie.



ATTENTION!

Retirer avec précaution le DrivePro si celui-ci est monté sur une vitre teintée afin de prévenir tout dommage du film de teinte.

3-3 Sauvegarde des données

Transcend ne peut être tenu responsable pour toute perte ou endommagement de donnée pendant le fonctionnement du produit. Nous vous recommandons de réaliser au préalable une sauvegarde des données stockées dans la carte mémoire sur votre ordinateur ou tout autre support de stockage numérique avant d'utiliser la carte mémoire dans le Drive Pro.

Afin d'assurer de bons taux de transfert de données sous USB 2.0 quand le Drive Pro est branché à votre ordinateur, veuillez vérifier que celui-ci dispose des pilotes USB appropriés. Pour le vérifier, veuillez consulter le manuel de votre ordinateur ou de la carte mère de ce dernier.

4. Démarrer

4-1 Boutons

Vue de dessus



Vue de face et arrière



Vue de côté



4-2 LED indicatrice

Enregistrement

LED	Statut	Définition
●	Fixe	Arrêt enregistrement*
	Clignotement	Enregistrement
	Clignotement rapide	Enregistrement d'urgence**

Connexion à un ordinateur

LED	Statut	Définition
●	Fixe	Connexion à un ordinateur
	Clignotement	Transfert de données

*Le DrivePro arrête l'enregistrement en cours quand une erreur carte apparaît ou quand vous appuyez sur les icônes de données / réglages de l'application DrivePro.

**Vous entendrez un bip quand l'enregistrement d'urgence est activé.

4-3 Insertion de la carte microSD

Vous devez insérer la carte mémoire microSD dans le Drive Pro avant de commencer un enregistrement. Veuillez utiliser une carte microSD de classes 10 ou supérieure et de capacité 8Go, 16Go, 32Go ou 64Go

1. Insérez la carte microSD dans le port approprié qui se trouve du côté gauche du DrivePro.

Note: Veuillez toujours formater une nouvelle carte avant de l'utiliser pour la première fois dans le Drive Pro.

ATTENTION:



1. Le DrivePro™ 50 accepte les formats de fichiers FAT32 et exFAT, mais pas le NTFS.
2. Assurez-vous de régler la taille d'unité d'allocation à 32 Ko durant le formatage de la carte microSD.



2. Pour sortir la carte mémoire, appuyez légèrement dessus.



ATTENTION: Ne pas sortir la carte mémoire pendant l'arrêt du DrivePro afin de prévenir tout dommage de la carte mémoire ou de perte de vidéos enregistrées.

4-4 Monter le DrivePro

1. Insérez le support de montage dans l'orbite comme montré dans l'image ci-dessous. Faites glisser le support jusqu'à ce que vous entendiez un clic.



2. Nettoyez la partie du pare-brise où vous placerez le DrivePro. Il est recommandé de le fixer au milieu du pare-brise, près du rétroviseur, afin de bénéficier plus grand angle de vue.
3. Appuyez sur le levier au dessus de la ventouse ou retirez le film protecteur qui se trouve sur le support adhésif puis attachez fermement le DrivePro au pare-brise.



4. Tournez la molette d'ajustement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour desserrer le support et ajuster la position du DrivePro support et ajuster la position du DrivePro.



5. Quand le DrivePro est dans une position satisfaisante, tournez la molette d'ajustement dans le sens des aiguilles d'une montre pour serrer le support.



4-5 Brancher l'alimentation

Note: Veuillez insérer la carte mémoire microSD dans le DrivePro avant de brancher ce dernier à la prise allume-cigare.



1. Branchez l'extrémité fine de l'adaptateur pour véhicule au connecteur USB du DrivePro comme indiqué ci-dessus.
2. Branchez l'autre extrémité de l'adaptateur pour véhicule à la prise de l'allume-cigare.
3. Quand vous démarrez votre voiture, le DrivePro s'allume automatiquement et commence à enregistrer.

Note: Pendant la toute première utilisation, veuillez régler la date, l'heure et le fuseau horaire.

5. Enregistrement des vidéos

Après le démarrage de votre véhicule, le Drive Pro s'allumera automatiquement et commencera un enregistrement automatique. Par défaut, un fichier vidéo est sauvegardé pour 3 minutes d'enregistrement. Pour ajuster la durée d'un enregistrement, veuillez consulter la section 6-5 de ce manuel.

Après avoir coupé le moteur, le Drive Pro enregistrera automatiquement la vidéo en cours et s'arrêtera de lui-même.

Note:

1. Sur certains véhicules, l'allume-cigare continue de fonctionner après arrêt du moteur. Si cela se produit, débranchez le Drive Pro quand le moteur est arrêté ou en mode stationnaire pour éviter un gaspillage électrique et prévenir tout problème.
2. Si vous souhaitez enregistrer en utilisant la batterie interne, assurez-vous qu'elle soit suffisamment remplie.
3. Il faut moins 4h30 pour recharger entièrement la batterie au moyen d'un adaptateur AC/DC (sortie: DC5V1A).

5-1 Enregistrement d'urgence

30% de la capacité de stockage est dédiée aux enregistrements d'urgence. Ces fichiers sont protégés contre l'écriture.

1. Enregistrement d'événement par le capteur G :

Pendant un enregistrement, si le Drive Pro détecte un impact, il activera automatiquement le mode d'enregistrement d'urgence.

- Si la sensibilité du capteur G est réglée en "Elevée", même les chocs les plus faibles seront détectés.
- Si la sensibilité du capteur G est réglée en "Bas", seuls les chocs significatifs seront enregistrés.

La sensibilité du capteur G peut être réglée ou désactivée via le logiciel DrivePro App. Veuillez-vous reporter à la section 6-5 de ce manuel.

2. Enregistrement manuel des événements :

Pendant un enregistrement vidéo, appuyez sur le bouton d'urgence (bouton rouge) du Drive Pro pour activer manuellement le mode d'enregistrement d'urgence.



Note: Les fichiers d'enregistrement d'urgence les plus anciens seront écrasés afin de faire place pour les plus récents quand l'espace de stockage dédié est rempli d'es que la limite de 30% est atteinte.

6. Utiliser l'application DrivePro App

Spécialement développée pour les terminaux iOS et Android, l'application (App) en téléchargement gratuit Drive Pro vous permet de regarder des vidéos en cours d'enregistrement en direct et sans fil, de contrôler les fonctions du Drive Pro et de lire les vidéos directement depuis votre smartphone ou tablette.

6-1 Télécharger et installer l'application

1. Recherchez "**DrivePro**" dans l'App Store ou Google Play.



2. Téléchargez gratuitement et installez .

Quand l'installation est réalisée, l'application apparaîtra sur l'écran principal de votre smartphone ou tablette.

6-2 Se connecter à l'application DrivePro App

1. Allumez le DrivePro, la fonction Wi-Fi s'activera automatiquement. La LED passera en mode clignotant bleu.
2. Appuyez sur "Connect". Attendez quelques instants jusqu'à ce que le réseau apparaisse.



3. Choisissez le lien Wi-Fi “DrivePro50” (mot de passe par défaut 12345678).



4. Appuyez sur l'icône DrivePro sur l'écran de votre terminal mobile.

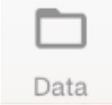


Note: la camera arrête l'enregistrement en cours si vous appuyez sur  Data ou  Settings dans l'application, la LED de la face avant passe en mode fixe bleu. Vous pourrez reprendre

l'enregistrement en appuyant sur  .

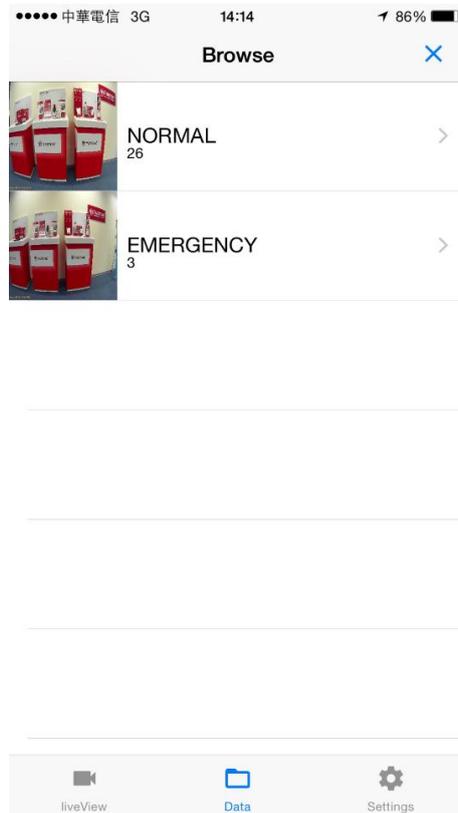
6-3 Lire les vidéos

iOS

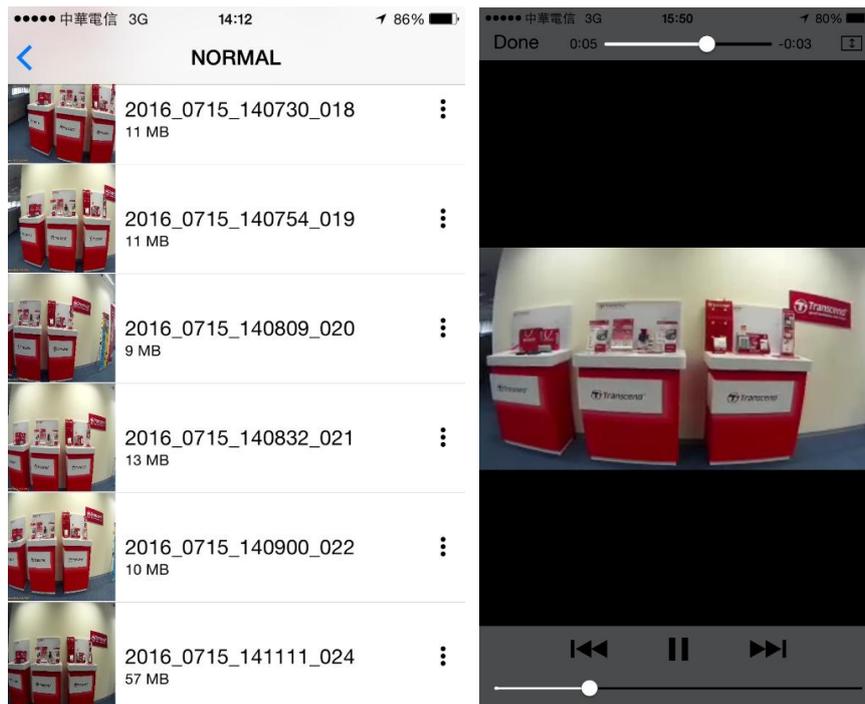
1. Pour lire, appuyez sur  .



2. Choisissez la vidéo que vous souhaitez lire, qu'elle se trouve en mode normal ou en mode d'enregistrement d'urgence.



3. Choisissez le fichier vidéo à lire.

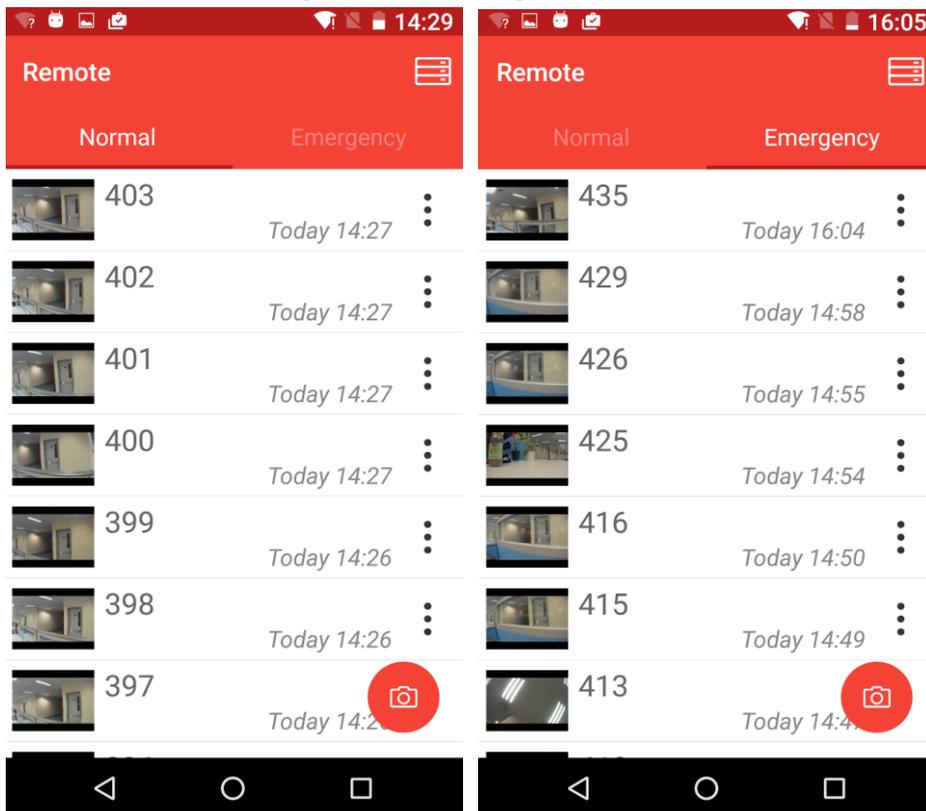


Android

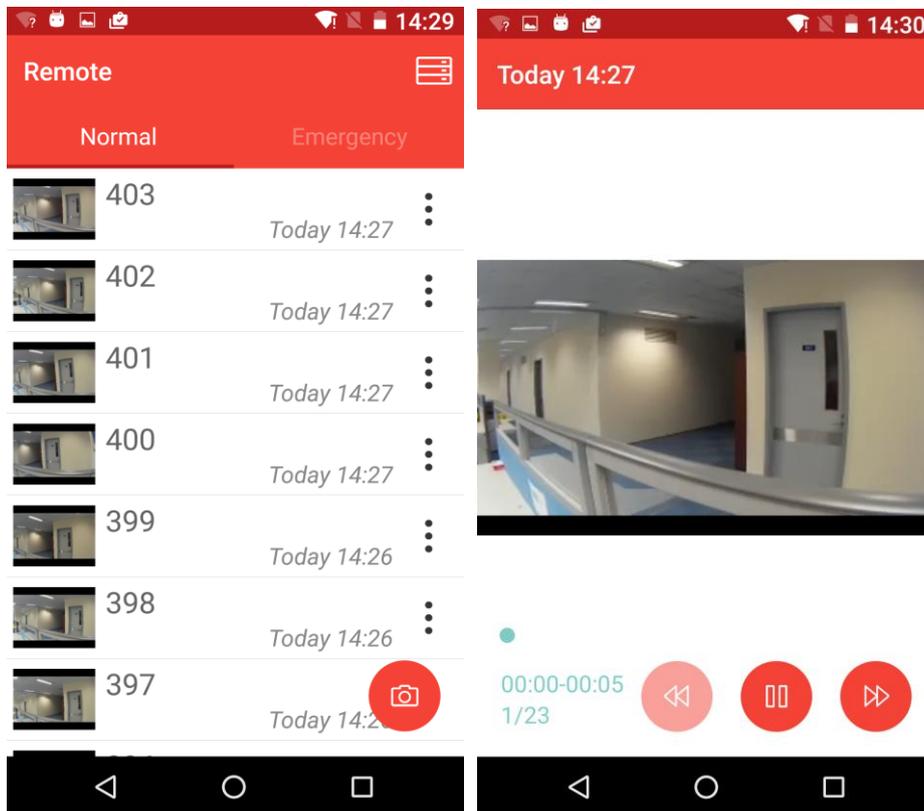
1. Pour lire, appuyez sur .



2. Choisissez la vidéo que vous souhaitez lire, qu'elle se trouve en mode normal ou en mode d'enregistrement d'urgence.



3. Choisissez le fichier vidéo à lire.



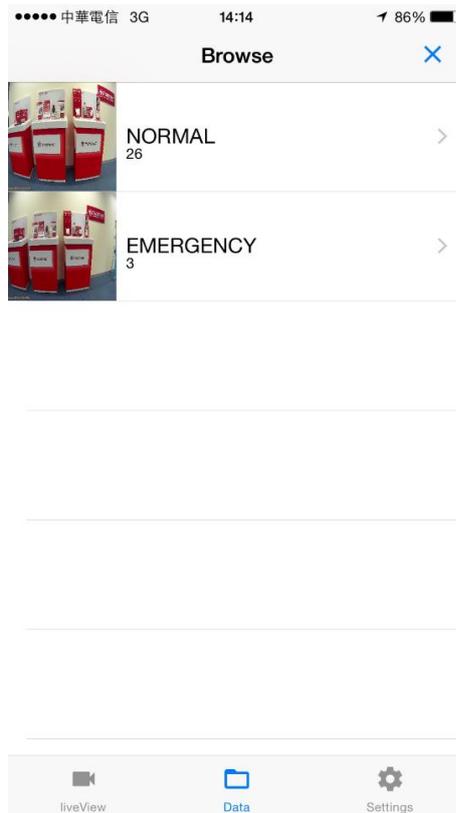
Note: la camera arrête l'enregistrement en cours si vous appuyez sur  ou  dans l'application, la LED de la face avant passe en mode fixe bleu. Vous pourrez reprendre l'enregistrement en quittant cette fonction.

6-4 Télécharger les vidéos vers votre terminal

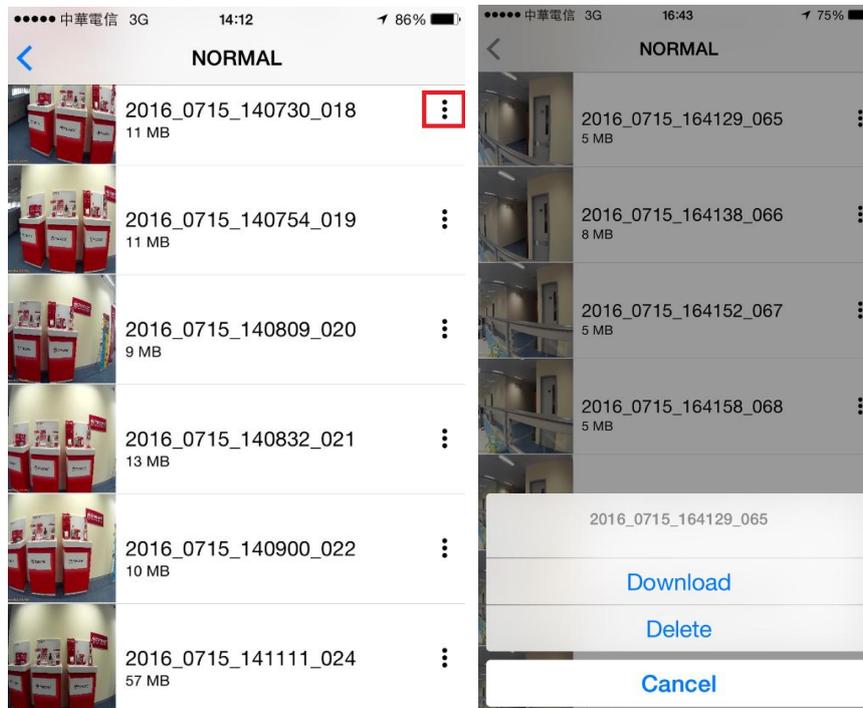
1. Appuyez sur  Data ..



2. Choisissez les vidéos en mode normal ou mode d'urgence qui seront téléchargées.



3. Appuyez sur  pour télécharger ou effacer la vidéo.



6-5 Réglages

Appuyez sur  pour entrer dans le menu des réglages. A l'aide de ce menu, vous pourrez ajuster les réglages vidéo, du système, de l'appareil et de la fonction Wi-Fi.

Menu des options

 **Résolution:** Régler la résolution/qualité des enregistrements.

Options disponibles : 1080P / 720P

 **Valeur d'exposition:** Ajustement de la valeur d'exposition pour éclaircir ou assombrir l'écran de prévisualisation.

Options disponibles: +2.0 ~ -2.0

 **Durée de la vidéo:** Régler la durée de chaque enregistrement vidéo.

Options disponibles: 1 min / 3 mins / 5 mins

 **Horodatage:** Ajoute l'heure à l'événement dans la vidéo en cours d'enregistrement.

Options disponibles: Activé / Désactivé

 **Capteur G:** Régler la sensibilité de l'accéléromètre.

Options disponibles: Désactiver / Bas / Moyen / Elevé

 **Microphone:** Allume/éteint le microphone pendant un enregistrement vidéo.

Options disponibles: Activé / Désactivé



Arrêt automatique: Régler la durée à l'issue de laquelle le DrivePro s'éteint automatiquement

Options disponibles: Désactiver / 10 secondes / 30 secondes



Format de date: Réglage de la date telle qu'elle doit apparaître.

Options disponibles : YY/MM/DD (année/mois/jour) ou MM/DD/YY (mois/jour/année) ou DD/MM/YY (jour/mois/année)



Mode 24 heures: Choisir entre le format 12 heures ou 24 heures.

Options disponibles: Activé (24h) / Désactivé (12h)



SSID: Entrer le SSID pour se connecter sans fil au DrivePro 50 (le SSID par défaut est DrivePro50).

Note: Si vous changez le SSID, il sera renouvelé quand vous vous reconnecterez au Wi-Fi.



Mot de passe: Entrer un mot de passe pour se connecter sans fil au DrivePro 50 (le mot de passe par défaut est 12345678).

Note: Si vous changez le mot de passe, il sera renouvelé quand vous vous reconnecterez au Wi-Fi.



Formater la carte: Formatage de la carte mémoire.



Mise à jour du progiciel: Utilisez cette fonction pour garder à jour votre Drive Pro grâce à la dernière version du firmware disponible sur le site Internet de Transcend.

ATTENTION: NE JAMAIS retirer le câble d'alimentation ou la carte microSD pendant la mise à jour du firmware.



1. Le DrivePro s'arrêtera et la LED rouge clignotera pendant la mise à jour. A l'issue de cette mise à jour, le DrivePro redémarrera automatiquement.
2. Si la mise à jour échoue et que le Drive Pro ne s'allume plus, veuillez prendre contact avec le service clientèle de Transcend.

7. Transférer les fichiers vers un ordinateur

Pour transférer les fichiers depuis la carte mémoire du Drive Pro vers votre ordinateur:

Option 1: Sortez la carte microSD du Drive Pro et utilisez un lecteur de cartes compatible pour transférer les fichiers.

Option 2:

1. Insérez la carte mémoire dans le Drive Pro.
2. Branchez l'extrémité fine du câble USB dans le port Mini-USB sur la tranche droite du Drive Pro.
3. Branchez l'autre extrémité du câble dans un port USB disponible sur votre ordinateur.



Note: L'emballage du Drive Pro ne contient pas de câble USB.

■ Windows® 7 / 8 / 8.1 / 10

Aucun pilote requis pour connecter le Drive Pro à votre ordinateur. Les OS Windows® disposent de pilotes internes qui supportent le Drive Pro. Quand une connexion est réalisée avec votre ordinateur, un **nouveau disque amovible** avec une lettre assignée représentant le Drive Pro apparaît automatiquement dans la fenêtre **Mon ordinateur**. L'icône de matériel amovible  apparaîtra dans la barre d'outils Windows.

Name	Type	Total Size	Free Space
Hard Disk Drives (2)			
Local Disk (C:)	Local Disk	976 GB	237 GB
Local Disk (D:)	Local Disk	886 GB	3.19 GB
Devices with Removable Storage (1)			
Removable Disk (E:)	Removable Disk		

*Note: (E:) est un exemple – la lettre qui apparaît dans la fenêtre “My Computer” peut être différente.

Le Drive Pro est prêt à transférer les données. Pour transférer les vidéos, cliquez dessus et glissez-les depuis le dossier qui représente le Drive Pro.

Suppression correcte du Drive Pro sous Windows:

1. Cliquez sur l'icône de **Matériel amovible**  dans la barre des tâches.
2. La fenêtre **Safely Remove Hardware** apparaît. Sélectionnez-la pour continuer.

3. Débranchez le Drive Pro du port USB.



ATTENTION:



1. Afin de prévenir toute perte de données, veuillez toujours suivre la procédure appropriée pendant le débranchement du Drive Pro de votre ordinateur.
2. Quand le Drive Pro est branché à un ordinateur, il ne peut réaliser que des transferts de fichiers. Vous ne pourrez pas utiliser les fonctions du Drive Pro. Veuillez le déconnecter de votre ordinateur pour rétablir les fonctions.
3. **NE JAMAIS** utiliser les fonctions "Format" ou "Initialize Disk" quand le Drive Pro est branché à un ordinateur, même si vous êtes invité à le faire.

8. Logiciel DrivePro Toolbox™

DrivePro Toolbox, développé pour Windows, se caractérise par son interface ergonomique qui permet à son utilisateur de sélectionner et de lire les vidéos enregistrées grâce au DrivePro, de contrôler sur une carte les itinéraires de conduite des vidéos présentées et enfin d'installer des codecs séparés.

1. Téléchargez les fichiers d'installation depuis: <http://www.transcend-info.com/downloads>
2. Installez DrivePro Toolbox sur votre ordinateur.

Les fonctions proposées sont:

1. Classer les vidéos

Trier les vidéos par nom, date d'enregistrement ou groupe.

2. Lire les vidéos

Brancher le DrivePro ou utiliser le port microSD d'un lecteur de cartes compatible afin de lire les vidéos sur votre ordinateur sous OS Windows.

9. Package Contenu de l'emballage

- Enregistreur vidéo pour véhicule



- Support adhésif ou avec ventouse (en fonction de la version)



- Adaptateur véhicule



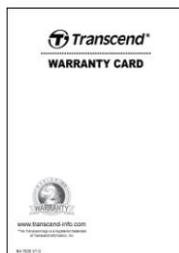
- Carte mémoire microSD 16Go



- Guide de démarrage rapide



- Carte de garantie



10. Spécifications

Connectique	USB 2.0
Capacité de stockage	microSD MLC, 8Go / 16Go / 32Go / 64Go (Classe 10 ou supérieure)
Dimensions	55mm(L) x 58mm(W) x 31.15mm(H) 2.17" (L) x 2.28" (W) x 1.22" (H)
Poids	49g 1.73 oz
Alimentation pour l'adaptateur voiture	Entrée DC10V~30V / 1A (Max.) Sortie DC5V / 1A
Alimentation pour le DrivePro	DC5V / 1A
Batterie	Li-Polymère 430mAh
Températures de fonctionnement	-20°C (-4°F) ~ 65°C (149°F)
Format vidéo	H.264 (MOV: max. 1920x1080P 30fps)
Lentille	F/1.8, 130° angle large
Résolution / Taux de fréquence (Max.)	1920 x 1080 30fps 1280 x 720 30fps
Wi-Fi	802.11b/g/n
Certifications	CE, FCC, BSMI, NCC, MIC
Garantie	2-ans limitée

Note

1. Nous recommandons l'utilisation de cartes mémoires avec puce MLC afin d'assurer des performances optimales d'enregistrement car les enregistreurs vidéos pour véhicules opèrent d'intenses opérations de lecture/écriture de données. L'utilisation de cartes mémoires avec puce TLC peut entraîner des performances instables.

2. Transcend propose une large gamme de cartes microSD parallèlement à la carte microSD livrée de série. Cette gamme comporte les modèles suivants:

- microSDHC 16Go / 32Go Haute Endurance (TS16G/32GUSDHC10V)
- microSDXC 64Go Haute Endurance (TS64GUSDXC10V)

* Les conditions environnementales peuvent impacter les spécifications

11. Questions et réponses

Si un problème se produit avec le Drive Pro, veuillez en premier lieu vérifier les points listés ci-dessous avant d'amener votre produit en réparation. Si vous ne pouvez trouver une solution adaptée à votre problème, veuillez prendre contact avec le revendeur, centre de service ou l'antenne Transcend locale. Nous disposons également d'une section FAQ et d'un centre de support sur notre site Internet. Pour tout problème d'origine matérielle, veuillez consulter ce manuel.

■ L'OS de mon ordinateur ne détecte pas le Drive Pro

Vérifiez les points suivants:

1. Le Drive Pro est-il correctement connecté au port USB? Si ce n'est pas le cas, débranchez-le puis rebranchez-le. Assurez-vous que le port est connecté aux deux extrémités comme indiqué dans ce manuel.
2. Le Drive Pro est-il connecté à un clavier Mac? Si c'est le cas, débranchez-le puis branchez-le à un port USB de votre ordinateur Mac.
3. Le port USB de l'ordinateur est-il activé? Si ce n'est pas le cas, veuillez consulter le manuel d'utilisation de votre ordinateur ou de la carte-mère.

■ Rien ne se passe lorsque j'appuie sur le bouton d'enregistrement d'urgence.

L'enregistrement d'urgence n'est possible que lorsque la caméra est en mode d'enregistrement.

■ Le DrivePro poursuit son enregistrement après avoir coupé le moteur du véhicule.

Sur certains véhicules, l'allume-cigare continue de fonctionner après arrêt du moteur. Si tel est le cas sur votre véhicule, veuillez débrancher la caméra de la prise allume-cigare afin d'éviter tout gaspillage énergétique ou problème éventuel.

■ Est-ce que le DrivePro continue d'enregistrer si la carte mémoire est remplie?

Les enregistreurs DrivePro sont équipés d'une fonction d'enregistrement en boucle. Les fichiers les plus anciens seront écrasés par les plus récents quand la capacité mémoire de la carte microSD est remplie.

12. Recyclage et considérations environnementales



Recyclage du produit (WEEE): Votre produit est conçu et fabriqué avec des composants et matériaux de grande qualité qui peuvent être recyclés et réutilisés. Le pictogramme de la poubelle sur roues barrée indique que les équipements électriques et électroniques, piles et accumulateurs font l'objet d'une collecte sélective dans l'Union Européenne et que ce produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC:

Ne jetez pas ce produit avec d'autres déchets ménagers. Veuillez vous renseigner sur la réglementation en cours applicable dans votre zone concernant le tri sélectif des produits électriques et électroniques. L'élimination correcte de vos anciens produits aide à prévenir les conséquences potentiellement négatives sur l'environnement et la santé humaine.



Élimination de la batterie: Votre produit contient une batterie rechargeable intégrée couverte par la directive européenne 2006/66/EC, qui ne peut être éliminée avec les déchets ménagers normaux. Veuillez vous renseigner sur la réglementation en cours dans votre zone concernant la collecte sélective des batteries. L'élimination correcte des batteries aide à prévenir les conséquences potentiellement négatives sur l'environnement et la santé humaine. Pour les produits contenant des batteries intégrées non-échangeables: L'élimination (ou la tentative d'élimination) de la batterie annule la garantie. Cette procédure ne peut être réalisée qu'à la fin de la durée de vie du produit.

ATTENTION

RISQUE D'EXPLOSION SI LA BATTERIE EST REMPLACÉE PAR UNE AUTRE DE TYPE INCORRECT.

VEUILLEZ ÉLIMINER LES BATTERIES USÉES EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS.

13. Déclaration FCC (Federal Communications Commission)

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements FCC. L'opération est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférence nuisible. (2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un mauvais fonctionnement de l'appareil.

Cet équipement a été testé et est conforme avec les limites pour un appareil digital de classe B, en vertu de la Partie 15 des règlements FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé en accord avec les instructions, cet équipement peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, il n'y a aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à une réception radio ou télévisée, qui peuvent être déterminées en mettant l'équipement hors et sous tension, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou relocaliser l'antenne de réception
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement dans une prise sur un circuit différent de celui dans lequel le récepteur est connecté.
- Consulter votre revendeur ou un technicien spécialisé dans la radio/TV pour plus de renseignements.

Déclaration d'exposition RF:

Cet équipement est conforme aux limites FCC RF d'exposition aux radiations déterminées pour un environnement non-contrôlé. Il est conseillé d'installer et d'opérer cet équipement à une distance d'au moins 20cm entre le radiateur et votre corps.

Attention: Tout changement ou modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité pourrait entraîner le retrait d'autorisation de l'utilisateur à utiliser cet équipement.

14. Garantie limitée deux ans

Ce produit est couvert par une garantie limitée valable pendant 2 ans à partir de la date d'achat originale. Dans l'éventualité d'un dysfonctionnement de ce produit pendant la durée légale de garantie, Transcend fournira les services de garantie conformes aux termes de la politique de garantie de Transcend. La preuve de la date d'achat originale est requise pour profiter des services de la garantie. Transcend se réserve le droit d'inspecter le produit retourné et de décider de sa réparation ou de son remplacement par un produit équivalent. Sous certaines circonstances, Transcend peut procéder à un remboursement à hauteur de la valeur actuelle du produit lorsque la revendication de garantie est réalisée. La décision prise par Transcend est définitive et non négociable. Transcend se réserve le droit de refuser le service d'inspection, de réparation ou de remplacement pour un produit dont la garantie est expirée, et peut charger des frais si lesdits services sont réalisés pour un produit dont la garantie est terminée.

Limitations

Tout programme et/ou contenu digital inclus avec ce produit sous forme de support physique, de téléchargement ou pré-chargement ne sont pas couverts par cette garantie. Ladite garantie ne s'applique pas aux produits de marque Transcend dont le dysfonctionnement a été causé par un accident, un abus, un mauvais traitement ou une utilisation inappropriée (utilisation contraire aux instructions ou description du produit, en dehors des possibilités normales d'utilisation du produit ou dans le cadre de procédures de test ou d'outillage), une altération, des conditions environnementales ou mécaniques inappropriées (dont l'exposition prolongée à l'humidité), un acte de la nature, une installation inadaptée (dont la connexion à un équipement/appareil non compatible) ou en raison de problèmes d'alimentation électrique (dont le sous-voltage, le survoltage ou l'instabilité de la source d'alimentation). Par ailleurs, l'endommagement ou l'altération des autocollants d'authentification, des numéros de série et/ou des numéros électroniques, la modification et/ou la réparation non autorisée, l'endommagement physique du produit ou les traces d'ouverture ou d'endommagement de l'emballage entraîneront l'annulation de la garantie. Cette garantie n'est pas valable pour les cessionnaires de produits Transcend et/ou toute personne qui veut profiter de ladite garantie sans autorisation écrite préalablement délivrée par Transcend. Cette garantie ne s'applique qu'au produit en lui-même et ne couvre pas les panneaux LCD intégrés, les batteries rechargeables et tout autre accessoire livré avec le produit en question (comme les adaptateurs de cartes, les câbles, écouteurs, adaptateurs secteur et télécommandes).

Politique de garantie Transcend

Veuillez visiter le site www.transcend-info.com/warranty pour connaître la politique de garantie Transcend. En utilisant ce produit, vous convenez que vous acceptez les termes de la politique de garantie Transcend qui peut être modifiée sans notification préalable.



Transcend Information, Inc.

www.transcend-info.com

*The Transcend logo is a registered trademark of Transcend Information, Inc.

*The specifications mentioned above are subject to change without notice.

*All logos and marks are trademarks of their respective companies.

15. Divulqation licence générale publique GNU (licence GPL)

Le firmware incorporé à ce produit et/ou le programme utilisé pour ce produit peut intégrer un programme tiers avec droit d'auteur conforme GPL (ci-après "GPL Software"). Conformément avec le GPL, si applicable: Le code source du programme GPL peut être téléchargé sans frais supplémentaire ou bien obtenu sur CD pour un coût nominal mis en place par le support clientèle dans un délai de trois ans à partir de la date d'achat d'origine. 2) Vous pouvez copier, redistribuer et/ou modifier le programme GPL en vertu des termes de la licence publique générale GNU comme ci-dessous ou toute autre version plus récente, qui peut être obtenue à l'adresse <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>. 3) Le programme GPL est distribué SANS GARANTIE, sans même la garantie implicite d'une POSSIBLE VALEUR MARCHANDE ou d'une ADEQUATION A UN BESOIN PARTICULIER. Vous assumez tous les risques quant à la qualité et la performance du programme GPL. Transcend ne fournit aucun support pour le programme GPL.

16. Contrat de licence de l'utilisateur final (EULA)

Termes et conditions de la licence du logiciel

1. **Généralités.** Transcend Information, Inc. ("Transcend") est disposé à accorder un octroi de licence pour l'installation ou l'utilisation du logiciel et/ou des progiciels ("Logiciel sous licence") en vertu du présent contrat de licence de l'utilisateur final ("accord), qu'il soit proposé séparément ou en association avec un produit de marque Transcend ("Produit"), à l'acheteur original d'un produit dans lequel ou avec lequel le logiciel sous licence a été installé ou associé au moment de l'achat ("client") seulement si le client accepte l'intégralité des termes et conditions de cet accord. VEUILLEZ LIRE AVEC ATTENTION CES TERMES. L'UTILISATION DU LOGICIEL PAR LE CLIENT CONSTITUE UN ACCORD DE SA PART SUR LES TERMES ET CONDITIONS DE CET ACCORD. EN CAS DE DESACCORD SUR LES TERMES ET CONDITIONS DE CET ACCORD, VEUILLEZ NE PAS INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL SOUS LICENCE.

2. **Octroi de licence.** Transcend accorde au client une licence personnelle, non-exclusive, non-transférable, non-distribuable, non-cessible, non-licenciable pour l'installation et l'utilisation du logiciel sous licence avec le produit, en accord avec les termes et conditions de cet accord.

3. **Droits de propriété intellectuelle.** Entre Transcend et le client, les droits d'auteur et tous autres droits de propriété intellectuelle dans le logiciel sous licence sont la propriété de Transcend ou de ses fournisseurs ou de ses concédants. Tout droit non octroyé expressément dans cette licence reste réservé à Transcend.

4. **Limites de la licence.** Le client ne peut, n'est pas autorisé ou ne peut permettre à un tiers de: (a) utiliser le logiciel sous licence pour tout autre but autre que celui en rapport avec le produit ou d'une manière incompatible avec la conception ou les documentations du produit sous licence; (b) de concéder, distribuer, louer, prêter, transférer, attribuer ou autrement de vendre le logiciel de licence ou d'utiliser le logiciel de licence dans n'importe quel type d'environnement commercial ou de service; (c) d'inverser la conception, de

décompiler, de désassembler ou de tenter de découvrir le code source pour tout type de commerce des secrets de conception et de fabrication du logiciel sous licence, sauf et seulement si ce type d'activité est explicitement autorisé par la réglementation applicable, nonobstant cette limitation; (d) d'adapter, de modifier, d'altérer, de traduire ou de créer n'importe quel type d'œuvre dérivée du logiciel sous licence; (e) de retirer, d'altérer ou de cacher quelque notification de propriété intellectuelle ou de droit de propriété que ce soit présente sur ou dans le logiciel sous licence ou produit; ou (f) de contourner ou de tenter de contourner la ou les méthodes utilisées par Transcend pour contrôler l'accès aux composants, caractéristiques ou fonctions du produit ou du logiciel sous licence.

5. Copie. Le client ne peut réaliser une copie du logiciel sous licence sauf si cette copie de n'importe quel type de composant séparé du logiciel sous licence est réalisée dans l'éventualité où cette copie est nécessaire pour les procédures de sauvegarde personnelles du client.

6. Source ouverte. Le logiciel sous licence peut contenir des composants en source ouverte autorisés pour Transcend en vertu des termes de licence ci-dessous,

- (a) GNU General Public License (GPL), dont les termes sont consultables à <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html> ;
- (b) GNU Lesser General Public License (LGPL), dont les termes sont consultables à <http://www.gnu.org/copyleft/lesser.html> ; and/or
- (c) Code Project Open License (CPOL), dont les termes sont consultables à <http://www.codeproject.com/info/cpol10.aspx>

Les termes de la licence ci-dessus contrôlent seulement par rapport aux composants libres. Dans l'éventualité où cet accord entre en conflit avec les exigences d'un des termes présentés plus haut en rapport avec l'utilisation d'un des composants libres, le client accepte d'être lié par un ou tous les termes de licence.

7. Clause de non responsabilité. TRANSCEND NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE ET REPRESENTATION A PROPOS DE LA PERTINENCE, FIABILITE, DISPONIBILITE, RAPIDITE, DE L'ABSENCE DE VIRUS OU TOUT AUTRE TYPE DE COMPOSANT NEFASTE ET DE L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS, LOGICIEL SOUS LICENCE, PRODUITS, SERVICES ET ILLUSTRATIONS CONNEXES CONTENUS DANS LE PROGRAMME SOUS LICENCE QUEL QU'EN SOIT L'USAGE. TOUTES CES INFORMATIONS, LOGICIELS SOUS LICENCE, PRODUITS, SERVICES ET ILLUSTRATIONS CONNEXES SONT PROPOSES "COMME TELS" SANS AUCUNE GARANTIE QUE CE SOIT. TRANSCEND REJETTE PAR LA PRESENTE TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS EN RAPPORT AVEC CES INFORMATIONS, LOGICIELS SOUS LICENCE, PRODUITS, SERVICES ET ILLUSTRATIONS CONNEXES, INCLUANT TOUTES LES GARANTIES TACITES ET CONDITIONS DE VALEUR COMMERCIALE, EN ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, D'EFFORT PROFESSIONNEL, TITRE ET DE NON-VIOLATION.

EN AUCUN CAS TRANSCEND NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, PUNITIF, ACCESSOIRE, SPECIAL, CONSECUTIF OU TOUT DOMMAGE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT INCLUANT, MAIS SANS LIMITATION, LES DOMMAGES EN CAS DE PERTE D'USAGE, DE DONNEES OU DE PROFITS, DECOULANT OU EN CONNEXION DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT AVEC L'USAGE, LA PERFORMANCE OU L'EXACTITUDE DU PROGRAMME SOUS LICENCE OU EN RELATION AVEC LE DELAI OU L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE PROGRAMME SOUS LICENCE OU LE PRODUIT AVEC LEQUEL LE PROGRAMME SOUS LICENCE EST ASSOCIE,

QU'IL SOIT BASE SUR UN CONTRAT, TORT, NEGLIGENCE, RESPONSABILITE STRICTE OU AUTREMENT, MEME SI TRANSCEND A ETE MIS AU COURANT DE L'EVENTUALITE DE CES TYPES DE DOMMAGES.

8. Limitation de responsabilité. DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITE DE TRANSCEND DECOULANT DE OU EN CONNEXION AVEC CET ACCORD SERA LIMITEE AU MONTANT TOTAL ACTUELLEMENT ET ORIGINELLEMENT PAYE PAR LE CLIENT POUR CE PRODUIT EN MAGASIN. L'exonération de responsabilité qui précède ainsi que la limitation de responsabilité s'appliqueront dans les limites prévues par la loi en vigueur. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages indirects ou accessoires. Dans ce dernier cas, les exclusions et limitations énoncées précédemment ne s'appliquent pas.

9. Résiliation. Transcend pourra, en plus des autres recours disponibles à Transcend, résilier immédiatement cet accord si le client se trouve en violation des obligations concernant ledit accord.

10. Divers. (a) Cet accord constitue l'intégralité des ententes entre Transcend et le client à l'égard de son objet, et ne peut être modifié que par un avenant par écrit signé par un représentant autorisé de l'exécutif de Transcend. (b) Sauf disposition contraire éventuelle du droit applicable, le cas échéant, en disposant autrement, cet accord sera régi par les lois de la République de Chine, à l'exclusion des conflits de dispositions légales. (c) Si toute ou partie de cet accord est jugée invalide ou inexécutoire, les portions restantes demeureront valides et en vigueur. (d) La renonciation par l'une des parties à un terme ou à une condition de cet accord ou à toute infraction de ces derniers, dans quelque circonstance que ce soit, n'implique en aucun cas la renonciation à ce terme ou à cette condition ou à une infraction à ces derniers. (e) Transcend peut céder ses droits au titre du présent accord sans condition. (f) Le présent accord lie les parties et entre en vigueur au bénéfice de celles-ci et de leurs successeurs et ayants droit autorisés.